

**Cram**  
CENTRE REGIONAL  
MIDI-PYRENES

**ipost**  
INSTITUT DE LA PROMOTION  
SUPERIEURE DU TRAVAIL



***des moutons, pas des lions  
des vignes, pas des lignes ...***

associations et conflits environnementaux

Jean-Louis Calmettes  
Decazeville

***"Si les associations exercent de plus en plus une fonction de restructuration et de représentation d'une société civile menacée de désagrégation, et si elles peuvent devenir le centre de gravité d'un nouveau mode de développement économique, il faut alors leur reconnaître la dimension de véritables partenaires, favoriser leur organisation et établir leur représentativité. Il y a un espace pour une expression citoyenne puissante dont les associations sont les représentants naturels. Il y a aujourd'hui place et même nécessité d'une expression non politicienne de la politique dont les associations sont les principaux acteurs " 1***

Comprendre les raisons d'exister des associations devient un problème d'autant plus actuel que la société est en quête de nouvelles formes de collectifs capables d'inventer, de produire et de gérer des réponses aux difficultés d'une époque marquée surtout par l'individualisme mais aussi par les fondamentalismes et les sectarismes.

Loin d'être un phénomène dépassé, l'association confronte la société, du fait du retrait du discours social des entreprises et des institutions, à d'autres principes d'actions collectives profondément articulées autour de l'agencement de projets, des volontés et des exigences de la socialisation de leur membres comme ressort majeur de leur dynamique et de leur permanence.

La création associative n'a au départ d'autres raisons d'exister que les préoccupations que partagent ses membres.

Dans le cas qui va suivre elle est née d'une opposition à un projet privé touchant directement les habitants et le cadre de vie d'un petit hameau de l'Aveyron. Mais au delà du rejet, c'est tout un projet de vie qui est en jeu.

<sup>1</sup> Roger Sue: professeur d'Université - Auteur de La richesse des hommes. Vers l'économie quaternaire - Éditions Odile Jacob - Article paru dans Libération du 25 Février 1998

## Le début de l'action

Mondalazac dans l'Aveyron, est un petit hameau sur le Causse Comtal, qui fait partie de la commune de Salles-la-Source et du canton de Marcellac, et se trouve à environ une vingtaine de kilomètres au nord de Rodez.

Daniel Crozes en parle ainsi " *Lors d'une ballade, vous pourrez rencontrer une buse, un milan, une alouette, observer leur vol à la jumelle, apprendre à connaître les fleurs, à repérer le chèvrefeuille et le Senecio ruthénensis le Sénéçon de Rodez - plante à fleurs jaune propre à cette région. Au cœur de l'hiver, sur le causse engourdi et parfois blanc de neige, vous écouterez le sifflement du vent dans les massifs de buis. C'est une jolie musique ...*" <sup>2</sup>

Les qualités environnementales et riches floristiquement et faunistiquement de ce lieu n'ont pas échappées à Marie Pérennou et à Claude Nuridsany qui ont tournés là une partie de leur magnifique film Microcosmos

Bientôt, ce ne sera plus les buses et les milans que nous pourrons y voir et entendre, mais le vrombissement des véhicules des touristes venant écouter le rugissement des lions

Cela fait maintenant quinze ans que le M. de Lapanouse, dont la famille est propriétaire du Château du Colombier à Mondalazac depuis le XVème siècle <sup>3</sup>, essaie de mener à bien son projet d'installation d'un parc animalier sur son domaine.

Bien que connaissant son existence, il a découvert ce domaine tout à fait par hasard. Son épouse séjournait chez des amis dans la région et en a profité pour venir le visiter. A son retour à Paris elle a décidé son mari de l'exploiter.

Pourquoi, ne pas remettre en état ce domaine et en plus gagner de l'argent avec ? Et le parc, à travers les recettes des entrées et d'éventuelles subventions, lui en donnera la possibilité.

Pourquoi un parc animalier ? Parce que M. de Lapanouse ne sait faire que ça. Il est en effet propriétaire du parc de Tholy en région parisienne, du parc de Sigean dans l'Aude, administrateur du parc de Peaugres en Ardèche et il essaie d'installer à Boubx-le-Mourti en Haute Garonne un nouveau parc sur le thème des ours.

Son site internet nous apprend qu'il est l'inventeur d'un principe philosophique révolutionnaire. " *En effet, ce sont les visiteurs, enfermés dans leur voiture, vitres closes, qui circulent au milieu des animaux en liberté. L'homme civilisé est en cage, prisonnier de son amas de ferraille, tandis que les animaux sauvages semblent promener leur nonchalance librement... En ambitionnant de créer l'arche de Noé du XXème siècle, les initiateurs du parc animalier semblent vouloir rappeler que l'homme, déchu du paradis terrestre, a entraîné les animaux dans sa chute et que cette responsabilité lui impose des devoirs envers ces créatures innocentes prisonnières de l'instant. Ainsi, le parc a été conçu pour sceller une nouvelle alliance entre les hommes et les animaux, ces frères d'infortune qui partagent l'humaine condition. D'ailleurs, chaque fois qu'on regarde un animal, on a le sentiment qu'un homme y est caché et qu'il se pale notre tête.*" <sup>4</sup>

Qui se pale réellement de la tête de qui ?

<sup>2</sup> Daniel Crozes vous guide en Aveyron - Éditions du Rouergue - Rodez 1994

<sup>3</sup> Dictionnaire des châteaux de l'Aveyron - Éditions Subervie - Rodez 1971

<sup>4</sup> Site web de Tholy: <http://www.tholy.tm.fr> - La philosophie du Parc de Tholy

Le projet du Vicomte de Lapanouse à Mondalazac est beaucoup plus modeste que sur les autres parcs. Il ne se fera que sur surface de 4 à 5 hectares et ne comptera que quelques lions, ours lynx, loups, singes, boas et quelques autres animaux. Mais il constitue, d'après Alain Tamisier du CNRS *"une grave hérésie en termes scientifiques, en termes de protection de l'environnement et en matière d'éducation du public"* <sup>5</sup>.

Et c'est depuis quinze ans, date de la première demande, que les gens de Mondalazac ont dû être inventifs et innovants pour montrer à chaque fois qu'une autre politique était possible en matière d'environnement et du tourisme.

Mondalazac a été le berceau dans les années 80, d'un tourisme différent, basé sur le respect des habitants du pays et la découverte de ses richesses naturelles à travers la pratique de randonnée pédestre qui depuis a fait des émules dans tout Midi-Pyrénées. L'association des Sentiers de Mondalazac a balisé plus de cent kilomètres de chemins. Elle propose un tour pédestre du Causse Comtal à travers six itinéraires avec la possibilité d'hébergement et de ravitaillement.

Mondalazac a été le berceau des classes d'agriculture qui avait pour but de permettre aux agriculteurs une diversification de leurs produits

Mondalazac a aussi été le berceau des Veillées au Village, soirées mensuelles culturelles en milieu rural, pionnières pour l'époque.

Les habitants de Mondalazac ont essayés à cette époque de faire intégrer le Causse Comtal dans le Parc Naturel Régional des Grands Causses, mais pas un seul élu ne s'est proposé pour les aider.

Le Causse est tout de même reconnu Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (Znieff). *"Ce projet va entraîner la dégradation irréversible de sites faunistiquement et floristiquement intéressants par leur biodiversité sur lesquels aucune étude dressant l'état initial n'a été réalisée"* écrit Christian Bernard responsable de l'inventaire de la Znieff du Causse Comtal

## **Création de l'association Causse en Liberté**

C'est en Mai 1995 que tous les opposants à ce projet se regroupent au sein de l'association Causse en Liberté qui a pour but de:

- *s'opposer à l'implantation d'un tourisme industriel en Aveyron.*
- *mener une réflexion autour d'un développement durable sur le Causse Comtal.*
- *valoriser les activités existantes qui, elles, sont respectueuses d'une campagne vivante gérée par et pour ses habitants et ou agriculture, artisanat, commerce et tourisme à visage humain se complètent de manière harmonieuse.* <sup>6</sup>

On s'aperçoit donc que, au delà de l'opposition au projet de parc en lui même, c'est à une réflexion sur un mode de vie, à un projet de société que l'association essaie de mener.

<sup>5</sup> SPA Animaux magazine Site web : <http://www.spa.asso.fr>

<sup>6</sup> Site web de "Causse en Liberté": <http://www.mygale.org/09:cel>

## **S'opposer à l'implantation d'un tourisme industriel en Aveyron:**

Sur ce sujet, pratiquement tout le monde est d'accord. Dans leurs vœux de Janvier 1998, le président du Conseil Général souhaitait que *"l'Aveyron développé un tourisme de qualité, fondé sur son patrimoine, son histoire, ses traditions..."* tandis que le préfet ajoutait *"garder à l'Aveyron son identité culturelle, préserver un environnement culturel de qualité qui est un des atouts de notre département"*

Le Comité Départemental du Tourisme de l'Aveyron note que le tourisme est aujourd'hui un facteur important du développement local et qu'il s'agit d'un tourisme vert, notamment basé sur la beauté des paysages, du calme, du patrimoine culturel et la gastronomie. Les sites les plus fréquentés en Aveyron sont Conques, les caves Société à Roquefort, l'abbaye de Sylvanès, la cité templière de la Couvertolrade et le site de Montpellier-le-Vieux.

D'autres projets sont en préparation tel *"Micropolis, la cité des insectes"* qui fait suite au film Microcosmos et qui se fera sur la commune de Saint Léon en Lézou, ou naquit Jean-Henry Fabre, célèbre entomologiste. Voilà un projet qui s'intègre parfaitement dans le paysage aveyronnais.

Mais que vient faire un zoo industriel dans ce paysage. M. Monestier, maire et conseiller général du canton de Marcillac plaide pour un "pôle" touristique avec Conques, situé à une vingtaine de kilomètres de sa commune. Mais comment peut-on sérieusement penser qu'une personne ayant admiré ce site magnifique avec son abbaye et ses vitraux de Soulages aura envie de voir après coup le spectacle affligeant de lions et singes emprisonnés derrière des clôtures loins de leurs pays d'origine *"Les animaux d'Afrique, c'est bien en cassettes, en Aveyron, nous avons les transhumances..."* remarque Joseph Ulla de Causse en Liberté.

Le 9 Avril 1998, une étude réalisée par une trentaine d'étudiants de l'École Supérieure d'Agriculture de Toulouse Purpan à la demande de la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron, sur le développement des cantons de Conques et Marcillac était rendu public. L'un des éléments essentiels de leur étude fait apparaître une grande diversité dans le tissu économique et social des deux cantons. Ils préconisent *"un regroupement autour de la qualité de vie qui pourrait être un facteur de développement économique"* Sur le tourisme: *"il ne faut pas subir le tourisme, qui doit être pensé comme un revenu supplémentaire, car si le tourisme ne se développe pas avec la population, d'autres le feront à votre place .... si le choix de développement est touristique, il doit être poursuivi sur d'autres bases et non plus à la légère"*

Si ce projet voit le jour cela risque d'être le début d'une dérive dans la politique touristique départementale. Ne lit-on pas dans les brochures du conseil général *"avec un patrimoine naturel, architectural d'exception, l'Aveyron développe une politique touristique de qualité"*

Bernard Seillier, président de la commission déléguée aux affaires économiques - tourisme de conseil général souligne que *"le patrimoine, bâti ou naturel, est un élément qui marque fortement l'Aveyron, lui conférant sa diversité et sa qualité"*<sup>7</sup>

<sup>7</sup> Grand A - n° 27 - octobre 97 - trimestriel du Conseil Général de l'Aveyron

Lors des journées Aveyron 2001 en Mai 1991, séminaire organisé par le conseil général de l'Aveyron, il était souligné que *"l'Aveyron doit jouer la carte d'un tourisme doux, le mieux intégré possible à ses campagnes et à ses villages. Un tourisme d'identité, à développer d'abord, à maîtriser ensuite"*

Pour Olivier Dehoorme, maître de conférence du département géographie de l'Université de Poitiers, qui a enquêté sur le tourisme aveyronnais, il y a deux risques dans son évolution; *"Tout d'abord la dépendance par rapport à des évolutions internationales et ensuite, un risque plus important qui est la banalisation des produits touristiques avec des offres centrées sur des intérêts proposés partout et qui ne permettent pas de sortir de l'anonymat au niveau européen. C'est une tendance générale où l'on oublie les réalités des territoires et des paysages pour se perdre dans une litanie de superlatifs vide de sens"*<sup>8</sup>

Et il rajoute *"il faudrait envisager la mise en place d'un tourisme de nature, de découverte notamment en développant des thèmes de sensibilisation, d'éducation à l'environnement (au sens large), de compréhension des milieux visités tant pour découvrir les boudras des gorges de la Jonte que le pastoralisme sur les estives de l'Aubrac. Il existe bien une demande touristique liée à l'environnement qui permet des séjours en harmonie avec les milieux naturels et humains. Pour l'heure, en raison du déficit de tels produits en France, les observateurs étrangers parlent "d'un grand vide au milieu de l'Europe"; Ce tourisme de nature, ou de découverte, est une réelle opportunité qu'il faudrait saisir rapidement pour affirmer l'originalité de l'Aveyron sur les plans national et européen"*

Le projet de parc animalier prévu, avec ses animaux exotiques, va à l'encontre de ce qu'il faudrait faire.

A Mondalazac, 80 % de la population a opté pour un développement contraire à celui prôné par M. de Lapanouse. Il était hors de question d'assimiler le zoo à du tourisme intégré ou même accepté.

Pour Paulette Joulié, membre de l'association Causse en liberté et conseillère municipale Saïles-la-Source *"Nous sommes venus habiter à la campagne pour une certaine qualité de vie. On veut maintenant nous imposer un tourisme de masse qui s'accorde mal avec un environnement naturel aussi exceptionnel. C'est vrai, nous avons peur de ce tourisme et nous sommes contre l'enfermement des animaux. On nous dit que l'Aveyron reste enclavé, mais c'est justement cela qui nous a permis de préserver un cadre de vie authentique. Nous assistons à un saccage"*

Une récente étude de l'OCDE sur l'évolution du tourisme dans les pays développés semble lui donner raison. Elle confirme le goût pour le terroir, facteur de développement pour le milieu rural. A cela plusieurs raisons : l'intérêt croissant pour le patrimoine, l'authenticité (la paix et la tranquillité), les transports et les communications (l'éloignement serait devenu un argument de vente), l'individualisme (le tourisme rural propose des petites structures d'hébergement et un accueil personnalisé), la santé (recherche d'une alimentation plus saine)...

**Valoriser les activités existantes qui, elles, sont respectueuses d'une campagne vivante et mener une réflexion autour d'un**

<sup>8</sup> Revue du Rouergue, n° 52, Hiver 1997. Le tourisme, atout pour le développement aveyronnais

## développement durable sur le Causse Comtal:

Qu'est-ce qu'un développement durable ou soutenable?

Cette notion est née en 1992, lors du sommet de Rio et a été développée dernièrement au sommet de Kyoto en 1997.

*"C'est permettre à tous les peuples de la planète d'accéder à un niveau satisfaisant de développement social et économique, d'épanouissement humain et culturel, sur une terre dont les ressources seraient utilisées plus raisonnablement, les espèces et les milieux mieux préservés... La forme de développement de notre civilisation, trop souvent assimilée à une croissance quantitative, doit évoluer pour assurer la poursuite d'un développement économique soutenu par une gestion parcimonieuse des ressources limitées de la planète et dans le respect des générations futures"* <sup>9</sup>

Ce concept a du mal à s'inscrire dans la pensée des élus et technocrates aveyronnais qui préfèrent dépenser des fortunes dans des autoroutes et des viaducs pharaoniques au nom d'un pseudo désenclavement de la région. Mais elle commence à s'inscrire dans la société civile.

En novembre 96 s'est tenue la conférence européenne sur le développement rural qui déclarait *"les zones rurales sont des réservoirs d'atouts décisifs, au premier rang desquels la qualité de la vie et l'harmonie des paysages, lorsqu'il faudra définir un modèle de croissance, ne seront pas fondé sur l'accumulation des hommes, des capitaux et des activités"*

En septembre 96, Le Monde poursuit en ajoutant *"l'affaire du Causse Comtal, c'est en miniature l'enjeu de l'aménagement de 40 % du territoire français qui se trouve en état de déshérence: développement de l'espace rural oui, mais quel type de développement et pour quel mode de vie"*

On assiste depuis quelques années au retour à la campagne d'une population non agricole. A l'image du niveau national ou depuis 1992 le nombre d'achat de maisons à la campagne a progressé de 17 % (chiffres SAFER). Et ce principalement parce que des néo-ruraux font le choix de vivre à plusieurs kilomètres de leur lieu de travail. Sur la commune de Salles-la-Source, si le nombre des constructions de maisons a très fortement augmenté, c'est justement parce que les gens sont à la recherche de cette qualité de vie propre au monde rural et encore si préservé sur le Causse Comtal. Beaucoup travaillent à Rodez, Espalion ou Marcillac, mais habitent les hameaux de Souyri, Cadayrac, Soisac et Mondalzac.

A cette population rurale s'ajoute celle des résidences secondaires (25500 en Aveyron) Residence acquise par héritage ou bien achetée, elle représente pour les gens qui y viennent, une maison de famille et procède selon Françoise Dubosc, de la *"géographie sentimentale"* <sup>10</sup>

Bertrand Hervieu <sup>11</sup> dit *"qu'il faut penser les campagnes comme des territoires d'intégration, ouverts aux non-agriculteurs qui viennent y vivre et qui doivent s'en sentir responsables"* Une mutation des mentalités s'impose pour que devienne à son tour naturelle cette ouverture qui est la condition de la sauvegarde du territoire lui-même.

<sup>9</sup> Ministère de l'environnement et de l'Aménagement du Territoire : <http://www.environnement.gouv.fr>

<sup>10</sup> Françoise Dubosc, sociologue: L'autre Maison - collection Mutations - Éditions Autrement - 1998.

<sup>11</sup> Conseiller Technique au Ministère de l'Agriculture - Directeur de Recherche au Cevipof-CNRS

## De l'avant projet au projet

Le site du Colombier est magnifique à plusieurs égards: paysage, faune, flore... Il se suffit à lui même, pour preuve le nombre croissants de randonneurs qui le sillonnent. Seulement voilà,... ça ne rapporte rien ! Alors, sous prétexte de protection du patrimoine, le promoteur dépose un projet de parc animalier. La ficelle est tellement grosse que pour camoufler, il n'a pas fallu moins de deux tentatives appelées "Journées Portes Ouvertes" ou il a été mis en avant la réfection du Château ainsi que la création de jardins botaniques à l'anglaise.

Mais ce qui est déposé à l'enquête d'utilité publique du 6 Janvier au 7 Février 1997 est bien la création d'un parc animalier et de loisirs.

Le projet de M. de La Panouse ne lésine pas sur les moyens : sur le thème des contes et des légendes de la chasse du Moyen Age, de la quête du Graal et des croisades, le site devrait abriter des rapaces, des ours, lynx, aurochs et lions; pour ces derniers, la mise en scène ne manque pas d'épique: les promeneurs devraient traverser un tunnel de verre à demi enterré, afin de se "*sentir en position de proie par rapport aux fauves*" Ce thème, expérimenté avec des tigres, à été un succès à Thoiry. Pensez-donc! Quel bonheur de se faire peur en voyant un tigre passer à quelques centimètres au dessus de soi ! Au delà de l'aspect malsain de la chose demeure le problème de l'exploitation de l'animal à des fins mercantiles

Deux mois après la clôture de l'enquête publique, les enquêteurs ont émis un avis favorable. Dans leur rapport, les trois commissaires enquêteurs précisent que l'enquête s'est déroulée " sans incident notable " et quelle a enregistré 115 avis favorables au projet, 1366 contre, et 81 divers. Un commissaire enquêteur désigné pour Mandalazac a du démissionner à cause des pressions exercées par le préfet de l'époque <sup>12</sup> Sur le chapitre des subventions, les enquêteurs notent que le public exprima massivement son désaccord à voir un projet privé recevoir des aides publiques mais estime ne pas avoir à se prononcer sur l'opportunité ou non des subventions octroyées.

Le 17 Novembre 1997, le préfet convie l'association Causse en Liberté à une réunion de concertation voulue par la ministre de l'environnement et la secrétaire d'Etat au tourisme qui avaient émis de sérieuses réserves au projet. Mais le préfet leur a indiqué que la concertation n'était plus de mise, car il était trop tard.

En effet la commission des sites et la commission d'hygiène viennent tout juste de donner un avis favorable.

Le préfet dans la foulée signe un arrêté d'autorisation d'ouverture du parc animalier et dans une note annexe il précise qu'il n'a pas donné suite à la proposition des opposants au parc, de créer un groupe de travail pour définir un nouveau projet sans animaux sauvages car cette demande n'avait pas l'accord du promoteur.

Suite logique de la part du représentant de l'Etat, puisqu'il avait déclaré en Octobre 1997 " *dans toutes les enquêtes publiques, ceux qui sont contre les projets sont toujours beaucoup plus nombreux à faire connaître leurs observations que ceux*

<sup>12</sup> La Dépêche du Midi : 9 Février 1998

*qui sont pour. On ne peut en déduire que la population serait majoritairement hostile et ce, d'autant moins que les conseils municipaux qui représentent cette population, se sont manifestés pour"*

Il n'empêche que les habitants de Mondalazac, premiers concernés par cette décision, se sont déclarés à plus de 80 % défavorables au projet.

Courant Août 97, le vicomte ouvre au public son jardin médiéval. *"Le paysagiste Alain Richert a créé l'illustration vivante de l'histoire des jardins médiévaux. Pré fleuri aux violettes, pervenches, primevères, coquelicots et marguerites agrémenté d'un jeu de croquet, volières d'oiseaux multicolores, jardin des herbes, jardin de référence et de curiosités vivantes, lieu de science et de savoir populaire; le Colombier est un havre de détente et d'évasion "* déclame t'il lyriquement sur son site internet

Le 30 Janvier 1998, le Maire de Salles-la-Source a délivré le permis de construire qui vise à la construction et l'aménagement de différentes installations du parc et son ouverture ne devrait pas tarder puisque le parc est déjà clôturé, que les bâtiments d'accueil sont en construction et qu'il est déjà mentionné sur les dépliant du Comité Départemental du Tourisme.

Dernière petite embûche, l'ouverture d'une enquête d'utilité publique pour l'alléation et l'acquisition d'un chemin rural au Château du Colombier, chemin qui est inscrit au plan départemental des randonnées depuis 1990. L'enquête qui s'est déroulée du 26 Janvier au 10 Février 1998 a montré que 95 % des personnes qui se sont exprimées sont contre. Le commissaire enquêteur donne un avis favorable. Le vicomte n'attend même pas la décision de la mairie de Salle-la-Source, et fait comme si de toutes façons la partie haute du chemin du Colombier lui est due puisqu'il englobe ce chemin dans son projet.

## **Les actions de Causse en Liberté**

Les actions de Causse en Liberté sont avant tout des actions d'information de la population, des actions d'animation, mais elles sont aussi des actions juridiques.

### **Sur le plan juridique:**

De nombreuses requêtes ont été présentées au Tribunal Administratif de Toulouse qui ne s'est pas encore prononcé:

- Requête contre le permis de construire accordé par le Maire de Salles-la-Source (travaux au Château 12/04/97).
- Requête et mémoire introductif d'instance de l'ASPAS<sup>13</sup> et de CEL<sup>14</sup> contre l'arrêté du Préfet autorisant le zoo (21/01/98).
- Requête en sursis à exécution de l'ASPAS et de CEL contre ce même arrêté (11/02/98)
- Requête en suspension provisoire d'exécution de l'ASPAS et CEL (19/02/98)

<sup>13</sup> ASPAS: Association de Sauvegarde et de Protection des Animaux Sauvages

<sup>14</sup> CEL: Causse en Liberté

- Requête contre le permis de construire accordé par le Maire de Salles-la-Source (pavillon d'accueil, maison des ilons et "grottes" à ours du 30/09/98)
- Requête en sursis d'exécution contre ce même arrêté
- Requête en suspension provisoire d'exécution.

D'autres requêtes vont être prises dans le courant du mois d'Avril 1998 concernant notamment l'allénation des chemins ruraux.

L'Association reste confiante et se prépare à *"une très longue lutte juridique qui devrait les amener devant le Conseil d'Etat, dans les premières années du troisième millénaire"*

L'Association est aidé dans son périple juridique par une juriste de l'ASPAS.

#### **Sur le plan Information et animation:**

C'est d'abord la diffusion d'un bulletin d'information "Causse en Liberté" Bulletin qui en est à son 23ème numéro en 3 ans. Il traite de l'action juridique de l'association, de diffusion d'articles parlant de leur combat, mais aussi de différentes actions qu'elle a entreprise et de diverses animations dans la région (expos, stage danse, films, etc...)

Causse en liberté c'est aussi un service Internet avec tout un argumentaire et de magnifiques photos du Causse. Service avec lequel on peut communiquer <sup>15</sup>

C'est aussi l'animation sur le terrain. Le 15 Juin 1997, l'association organisait une " Fête départementale de l'expression citoyenne" autour de la construction d'une caselle sur le chemin du Colombier *"La caselle, abri de berger en pierre sèches, frêle bâtisse, ridicule tétu comparée à l'imposant Château , autant d'images symbolisant le combat du pot de terre contre le pot de fer"* écrivait La Dépêche du Midi. Les pierres qui la composait avait été portées par les paysans du Larzac. Tout un symbole. Et elles étaient mises en vente afin d'aider l'association.

De nombreuses associations de protection des animaux ou de protection de l'environnement, locales, nationales et Internationales étaient présentes ainsi que la Confédération Paysanne, les Verts et le Parti Communiste.

Des personnalités avaient fait connaître leur opposition au projet de parc animalier. Claude Nuridsany et Marie Perenou, réalisateurs de Microcosmos, mais aussi Jean-Louis Chauzy, président du Conseil Économique et Social de Midi-Pyrénées et Pierre-Marie Blanquet, Conseiller Général de Campagnac et président de la commission Environnement du Conseil Général de l'Aveyron.

Dominique Voynet, ministre de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire, après avoir reçu Claude Nuridsany et l'association Causse en Liberté, s'était déclarée *"choquée et surprise par l'incohérence du projet , la quasi absence d'étude d'impact, la taille importante du projet et l'exhibition d'espèces exotiques sur le causse"* Michelle Demessine, secrétaire d'Etat au Tourisme et qui possède une maison non loin de là avait indiqué au Préfet *"d'agir avec prudence"*

Autre animation le 21 Décembre 1997; il s'agissait de l'interprétation, devant les grilles de la Préfecture, d'une petite saynète de leur composition, intitulée

<sup>15</sup> cel@mygale.org

"Mariage contre nature" elle représentait l'union contre nature d'une lapine du causse avec un lion d'Afrique. Le tout sous le regard attentif du "Zélu zélé", homme politique cumulant toutes les fonctions et de "Monsieur Promoteur" témoin attentif du roi des animaux.

La date y étant pour beaucoup, le décor était un sapin de Noël, ou les boules étaient remplacées par des dazibaos

Mais les actions juridiques étant coûteuses, il fallait un moyen pour récupérer de l'argent tout en créant une animation. La solution a été trouvée avec l'organisation le 31 Janvier 1998 d'un "Quine'art" sorte de loto, mais les lots, au lieu d'être des victualles ou petits appareils électroménager, étaient des oeuvres originales offertes par des artistes de la région ou d'ailleurs. La soirée, très chaleureuse et conviviale a eu un énorme succès.

Les actions futures vont maintenant se tourner vers les secteurs du troisième âge et le public scolaire (voyage de fin d'année) qui sont les plus grands consommateurs de ce genre de structures. Sur le dernier bulletin de Causse en Liberté figure une page extraite du "Petit des Genêts" journal scolaire réalisé par des élèves aveyronnais de CM en 1987 où déjà le sujet était à l'ordre du jour : " lorsque tu entres dans un zoo, tu participes à un trafic d'animaux... Je n'aimerais pas être enfermé derrière des grillages pour le plaisir des gens, et vous ? La dignité des animaux a été atteinte par l'homme ..."

## D'autres sources de conflit

Deux autres problèmes touchant à l'environnement sont apparus sur ce même canton de Marcillac, à quelques kilomètres de distance seulement.

### Projet de carrière:

Un très grand projet revient sur le tapis, celui d'une carrière d'extraction de roche sur le causse. Le précédent projet datant de 1994 avait été abandonné suite à la réaction d'opposition de l'association qui avait démontré les risques importants qu'un tel projet occasionnerait au sous-sol et les conséquences dramatiques qu'il pourrait engendrer pour les réseaux souterrains (notamment pour la fameuse cascade de Salles-la-Source).

Le projet est de nouveau à l'ordre du jour, en liaison avec le projet de 2 fois 2 voies de RN 88, qui passerait à quelques distances de Salles-la-Source.

La Mairie a entendu le porteur du projet et Causse en Liberté attend d'en savoir un peu plus pour médiatiser cette affaire.

## **Projet de ligne à haute tension:**

Une deuxième affaire est apparue en 1995. L'implantation d'une ligne à haute tension allant de Goutrens à Marcillac et qui devrait traverser la magnifique vallée de Valady et de Saint Christophe. Un collectif a été créé regroupant autour des habitants des villages concernés les associations "Vallon Initiatives Environnement" "Action Environnement", le mouvement des Verts et la Confédération Paysanne. Ce collectif n'est pas à proprement parlé contre la ligne si elle est réellement nécessaire, mais souhaite qu'elle soit enterrée sur la moitié de sa longueur.

Cette réaction est d'autant plus justifiée qu'est mis en place depuis Octobre 1997 un opération d'entretien des paysages de terrasses. En effet cette vallée portait sur ces coteaux de nombreuses vignes donnant le vin de Marcillac et qu'il convient de remettre en valeur.

Pour cette opération d'envergure nationale, l'Aveyron a été retenu comme site pilote dans le cadre du Fond de Gestion de l'Espace Rural et l'on commence à voir les premières terrasses restaurées. Le bureau d'études AURAF, qui a effectué l'étude paysagère disait " *qu'il convient de redonner aux paysages, une valeur forte, de maintenir le patrimoine, tant pour l'image et l'identité du Vallon que pour l'économie et le tourisme*"

Le 29 Mars 1998, le Collectif organisait une marche sur les lieux où devait passer la ligne et où se situerait le poste de transformation, en présence d'un médecin parlant des nuisances du rayonnement ionisant sur les animaux et les hommes et du représentant d'une association lotoise qui se bat contre le projet d'une ligne à haute tension dans un site touristique

Une réunion de concertation est prévue le 13 Mai à Rodez, entre les élus, les représentants d'EDF et le préfet.

## **La réaction**

Elle est venue de José Monestier, Maire et Conseiller Général de Marcillac, lors d'une séance publique de l'assemblée départementale en Octobre 1997. Est-elle due à l'approche des élections cantonales (le canton étant renouvelable) ou tout simplement à un coup de sang ?

*" Je voudrais attirer l'attention de notre assemblée sur les difficultés de plus en plus grandes à faire aboutir des projets. Aux contraintes normales de montages financiers, d'équilibre économique et environnemental, de consultations, de négociations, d'écoute, s'ajoutent maintenant et systématiquement des oppositions absolues de toutes sortes d'intégrisme et d'intérêts catégoriels.*

*Des collectifs surgissent, mieux informés que les élus, plus techniques que les techniciens et omniscients. Le temps passe, l'argent du contribuable fond, des retards irrémédiables s'accumulent, l'avenir est compromis.*

*Trois projets du canton de Marcillac souffrent de cette gangrène:*

**Après trois ans d'étude et de concertation, le renforcement de la ligne à haute tension Sébazac-Marcillac est acquis... mais voilà, contre un accord positif entre les élus, l'administration et EDF, un groupuscule récusé et le fond et la forme. La ligne, comme toujours doit être tracée chez les autres ! On ne demande pas si les autres sont d'accord. Et tant pis si ça doit demander deux ans de plus et plus d'argent.**

**Il en est de même du projet de carrière à Salles-la-Source. La commune et le propriétaire ont dit oui. Toutes les précautions sont prises. Car, quoi qu'on en dise, on n'est plus dans la jungle ou les passe-droits de jadis. S'il faut des pierres, et il en faut toujours, qu'on aille les chercher ailleurs ! et l'on se retient à peine pour l'instant, de dire que la cascade risque de couler marron.**

**J'ose à peine évoquer le parc floral et animalier de Mondalazac, d'ailleurs invisible au creux de sa combe, tant qu'on y a pas le nez dessus. Mais la monstruosité prédite par le ban et l'arrière ban des non est effrayante. Mondalazac va devenir la place de la Concorde aux heures de pointe, la pollution va tuer toute la végétation. Le vicomte - n'oublions pas la touche haineuse - veut avoir notre peau ! Toutes les turpitudes sont annoncées. Passons sur les outrances, la désinformation et les non-dits qui laissent supposer n'importe quoi.**

**Bref, tout projet voit aussitôt surgir du fin fond des égoïsmes, de la tricherie, du confort de retraités avant l'âge, du touche pas à mon paysage.**

**Ces fameux - collectifs - pour s'opposer à tout va, au nom de motivations souvent contradictoires: mon jardin, mon air, mon causse, mon genévrier, mon hameau, et si j'étais grossier je dirais mon c.. Collectivités plurielles faites d'intérêts très particuliers sans véritable lien entre eux, noyautés par des professionnels de la chose, engraisés de beaucoup de naïfs, nourris, c'est vrai, de quelques inconvenients passagers...**

**Mosaïque collective qui s'oppose à l'intérêt général, pesé, étudié, concerté, décidé.**

**Sommes-nous en démocratie représentative avec délégation des citoyens pour la recherche du bien commun ? Ou alors en démocratie directe de groupes, sortes de soviets rebaptisés collectifs de ceci ou de cela, mais souvent du non à tout, moins spontané qu'il n'y paraît, fruit de la manipulation, de l'intoxication, experts en encombrement de tribunaux et de procédures de retardement...**

**Nous représentons la collectivité publique par mandat de nos concitoyens et nous nous sommes engagés au bien commun. Sauf le respect des personnes qui les composent, nous n'avons que faire des collectifs nuisibles et contradictoires qui ne représentent souvent, devant de fausses idées généreuses, que leur pas de porte et leur petit horizons "**

**Au delà de la virulence des propos, chaque mot prend ici une véritable importance. Ce texte a été longuement mûri et préparé.**

**Les associations sont traitées de "fameux collectifs, de groupuscules, de soviets, de collectifs nuisibles et contradictoires, de gangrène, de collectivités plurielles" - peut-être en référence à la gauche plurielle. José Monestier est UDF / Démocratie Libérale - "faites d'intérêts particuliers, elles sont noyautés par des professionnels et engraisées de beaucoup de naïfs, elles constituent le ban et l'arrière ban, elles sont le fruit de la manipulation, de l'intoxication" et le comble elles sont procédurières.**

Chaque mot est important: *"outrance, désinformation, égoïsme, irrisibilité, non dits, motivations contradictoires, monstruosités"*, pour les associations, tandis que pour lui même il emploie plutôt les termes *"d'écoute, de montage, de consultation, d'intérêt général pesé, étudié, concerté, décidé"* Peut-être, mais par qui ?

Sans oublier que *"l'argent du contribuable fond"*, mais les membres de ces associations sont aussi des contribuables et c'est aussi en tant que tels qu'ils souhaiteraient être consultés.

A la suite de ce discours à l'assemblée départementale, le président du Conseil Général, M. Jean Puech s'est cru obligé de rajouter *" Je comprends que José Monestier soit lui même excédé par ces excès et il serait bon qu'on revienne un peu plus tard sur ce sujet important ... Je veux redire ici que notre assemblée est ouverte à la discussion mais je souhaite que les élus aient parfois plus d'écoute de la part des pouvoirs publics. Je déplore en effet que certains dossiers soient ralentis par quelques personnes qui ont la possibilité de rencontrer tel ou tel ministre ce qui fait que l'on finit par ne plus savoir ou est le droit "*

Mais un des problèmes qui est posé est bien celui de la place des associations dans la démocratie.

Pour M. Monestier, la chose est simple. Nous sommes en démocratie représentative avec délégation des citoyens pour la recherche du bien commun. Pour lui, seul l'élu, avec bien sûr l'aide technique des administrations doit pouvoir décider durant la mandature.

Alexis de Tocqueville considère que l'élection au suffrage universel c'est la *"tyrannie de la majorité"*, mais il est parmi les premiers penseurs à souligner le rôle des partis et des *"corps intermédiaires"* dans le fonctionnement de la démocratie, à l'échelle nationale mais aussi locale.

Que la démocratie soit un régime représentatif apparaît aujourd'hui comme un évidence. Bien que l'on s'aperçoive *"qu'elle entraîne la captation de cette démocratie, une oligarchie électorale se substituant au peuple souverain"* <sup>16</sup> Il est évident que l'opinion doit pouvoir s'exprimer en permanence, en dehors des institutions (assemblées et partis) et dans l'intervalle des élections. Elle s'exprime justement par l'intermédiaire des mouvements associatifs, mais elle s'exprime aussi par d'autres moyens: la presse, les pétitions, les manifestations de rue, les sondages et aussi par les enquêtes d'utilité publique.

La Suisse, a choisi une démocratie plus directe. Sur des sujets importants ses habitants sont appelés à donner leur point de vue à travers un référendum ou *"votation"* C'est le cas dernièrement où ils ont eu à se prononcer sur les limites à apporter au génie génétique. Sur ce même sujet, la France a opté pour une conférence de citoyens avec 14 français (seulement), sélectionnés par l'IFOP (sur quel critères ?), qui questionnent une vingtaine d'experts (choisis par qui ?).

La liberté d'expression de l'opinion publique est d'autant plus importante qu'elle contribue à exercer un contrôle continu bien qu'indirect, sur l'action des élus, ce que Bernard Cassen appelle *"veille sociale"* comme on parle de veille technologique. *"La très grande variété des mouvements associatifs, leur vitalité et le*

<sup>16</sup> Cité par J. Giquel, *Démocratie continue et référendum*, La démocratie continue, Bruyant LGDJ 1985

*nombre de membres qu'ils regroupent sont indiscutablement un symptôme de bonne santé démocratique de la société française*" 17.

D'ailleurs, Michel Offerlé renvoie à une philosophie de l'histoire évolutionniste qui relie mécaniquement croissance des associations et développements technico-économiques 18 Et il cite D. Truman qui disait déjà en 1951 *"Avec la spécialisation et la frustration continuelle d'espairs jusque-là solidement enracinés, consécutive à la rapidité des changements dans les techniques, la prolifération des associations est inévitable. Ces développements se suivent de si près en fait que le taux de formation de ces associations peut servir d'indice de stabilité sociale, et leur nombre d'indice de complexité. Des sociétés simples n'ont pas d'association "*

Apparemment, nos élus aveyronnais n'ont pas la même considération pour les associations, surtout pour celles qui remettent en cause leurs décisions.

Loin de l'idéal démocratique, plutôt qu'exercé par le peuple, le pouvoir local reste pour l'essentiel confisqué par des notables, principaux bénéficiaires de la décentralisation opérée dans les années 80. S'abritant derrière leur statut d'élu, et les impératifs d'une gestion aux techniques de plus en plus sophistiquées, ils se présentent en chefs d'entreprise professionnels. Managers du local, patrons autocrates, ou paternalistes d'une majorité docile et d'un personnel administratif muselé, entourés d'un aréopage de technocrates, ils mettent en scène, par de coûteuses techniques de communication, une image de leur personne (de leurs réalisations et de leurs projets), volontiers futuriste, souvent dépourvue de réalisme et de modestie. Et gare à ceux qui les contredisent.

Au Conseil Général de l'Aveyron, "le Château" comme l'appelle une certaine presse afin de montrer l'état de féodalité qui y règne - l'opposition est pratiquement muette et vote souvent le budget du président afin d'en obtenir quelques miettes.

Jean-Jacques Rousseau disait que déléguer son pouvoir à des représentants revient pour le peuple à aliéner sa liberté puisque rien ne garantit que la volonté des représentants soit fidèle à la volonté générale.

Pour Cornélius Castoriadis, la démocratie représentative n'est pas une vraie démocratie: *" Ses représentants ne représentent que très peu les gens qui les élisent. D'abord, ils se représentent eux même ou représentent des intérêts particuliers, les lobbies, etc... Et même si cela n'était pas le cas, dire: quelqu'un va me représenter pendant cinq ans de façon irrévocable, ça revient à dire que je me devêts de ma souveraineté en tant que peuple..."* 19

Pour Bernard Manin, l'extension du suffrage universel n'a fait que donner *"une puissante impulsion à la croyance que le gouvernement représentatif se muait peu à peu en démocratie "* 20

17 Bernard Cassen: vitalité et innovations des réseaux associatifs, Le Monde Diplomatique, Février 1988

18 Michel Offerlé : Sociologie des groupes d'intérêt , collection Clefs - Monichrestien - 1998

19 Cornélius Castoriadis: La montée de l'insignifiance, France-Inter, entretien avec Daniel Mornet, Novembre 1996

20 Bernard Manin : Les principes du gouvernement représentatif, Calman-Lévy 1995

Etienne Balibar remet en question une conception étatique de la citoyenneté : *"Celle-ci peut passer par des formules comme l'Etat de droit ou la représentation démocratique, etc..., qui se résument par la formule: la loi, c'est la loi, mais cela revient à supposer qu'à partir du moment où des institutions légitimes sont en place, les citoyens n'ont plus qu'à s'y soumettre et à obéir.*

*L'histoire a pourtant prouvé qu'il y a des circonstances où un écart se creuse entre la justice et le droit. Or je ne crois pas que la justice soit indifférente à la citoyenneté. Non seulement parce que périodiquement la conscience citoyenne est le seul recours contre la dérive des institutions, mais parce qu'il y a un élément de lucidité et de révolte sans laquelle il n'y a pas de citoyenneté active "* 21

Comment faire une vraie démocratie locale et participative ? Celle-ci consisterait à élaborer les décisions collectives en ne se limitant pas aux lieux où se prennent les décisions politiques. Aller vers la création de "comités de quartiers", de "forums municipaux" éventuellement d'un référendum local en ce qui concerne des décisions importantes pour la vie ou l'environnement des personnes. Cela aurait consisté à inviter les personnes concernées par le zoo de Mondalazac à une concertation dès la connaissance du projet et surtout à tenir compte de leurs réflexions.

Un dialogue qu'est en train de mener, Anne-Marie Durand, maire de Sébazac, commune proche de Salles-la-Source, qui a peut-être tiré des enseignements des problèmes de sa commune voisine. Suite à un projet de plate-forme de compostage sur sa commune elle a convié à une réunion les responsables de la société Ipodec, porteur du projet, et un groupe de riverains, porteur d'une pétition et inquiets du fait des odeurs dégagées et du passage incessant de gros camions. Elle a déclaré: *"Le fait que la population manifeste est une bonne chose pour la vie démocratique du projet. Il en va de même de la décision des dirigeants d'Ipodec, à l'origine du projet, qui ont présentés leur plate-forme aux habitants. Ils n'étaient pas tenus de le faire"*

Il faut se souvenir, tout de même, que la municipalité de Sébazac avait été consulté pour le parc de Mondalazac, en tant que commune mitoyenne et surtout concerné par afflux certain de véhicules sur sa commune. En Janvier 1997, elle avait donné un avis favorable, de peu, puisque les " pour " se comptaient 9, les " contre " 7 et 5 ne se prononçaient pas. Les " contre " voient *" le causse saccagé et dénaturé et un certain non sens de venir installer en ce lieu, des animaux dont la nature et le comportement n'ont rien à voir dans le contexte local, naturel et climatique "*

Ce à quoi les " pour " répondent: *" si le lion n'est pas aveyronnais, l'ordinateur ne l'était pas non plus il y a quelques décades "*

Il serait intéressant de voir si les " pour " le zoo sur la commune voisine sont "pour" la plate-forme de compostage sur leur commune.

Mais le dialogue existe aussi ailleurs. En témoigne la profession de foi du maire d'une petite commune, Smarves, proche de Poitiers, qui souhaite *" faire participer directement les habitants à la définition d'une politique municipale interactive "* Par la création de commissions extra-municipales, en vue de définir avec les non-élus les projets à réaliser. Par la création de comités d'habitants pour

21 Etienne Balibar est professeur de philosophie politique à Nanterre-Paris -X et auteur de "Droit de cité, culture et politique en démocratie - 1998 - Edition de l'Aube.

Propos tenus dans Politis du 3 Septembre 1998

**dialoguer sur les moyens d'améliorer la vie quotidienne. " Écouter les gens pour préparer l'avenir, en pratiquant la démocratie au quotidien "22**

**Le premier "projet de vie" élaboré de 1985 à 1990, conjointement par les élus et la population du canton de Mouthoumet dans l'Aude, a permis la réalisation de plusieurs projets et la création d'emplois sur le territoire concerné. Résultat: une augmentation de population de 7% (plus de 80 personnes sur le canton de 1987 à 1995.**

**Rappelons que ce projet avait remporté un prix européen en 1991**

**A près une évaluation des résultats au cours d'une réunion publique en 1994, il était décidé de poursuivre à l'unanimité l'action entreprise, et de fixer de nouveaux objectifs pour les années 1997-2003.**

**Les groupes de travail mis en place au sein de l'ADHCO (Association de Développement des Hauts- Corbières) ont donc définis trois grandes orientations:**

- valoriser qualitativement les espaces agricoles, naturels et villageois.**
- favoriser le maintien et l'installation de populations actives.**
- développer le lien social.**

**Le tout était ensuite précisé en onze objectifs stratégiques, que le conseil d'administration de l'ADHCO a présenté à l'Assemblée de pays au cours d'une soirée de travail à Félines-Terménes.**

**La journée ne fut pas de trop pour valider en commun les objectifs choisis et définir les actions qui doivent en découler.**

**Gestion des cours d'eau, sensibilisation à la qualité architecturale, amélioration des structures foncières, projets touristiques, accueil et accompagnement technique des porteurs de projets, actions en faveur des enfants, du troisième âge: voilà qui devrait permettre à ce canton qui, un jour, a refusé la fatalité de la désertification, de continuer sa " révolution tranquille"**

**Ne reste plus au District de développement, outil de réalisation, qu'à entériner les choix, voter le budget, et se mettre en quête de financements.**

**Eric Andrieu, conseiller général du canton et tout nouveau vice-président du Conseil Général de l'Aude, déclarait que, " étant donné la situation de la région, il refuserait de faire appel à elle "23**

**Voilà un canton qui a compris ce qu'est la démocratie participative et qui fait du développement durable depuis longtemps sans, peut-être, le savoir.**

**Cette démocratie participative existe aussi dans d'autres pays.**

**L'exemple en est Porto Alegre, capitale de l'état de Rio Grande do Sul dans le**

**22** Le Monde Diplomatique : Christian de Brie , Mai 1990

**23** Le président de la région Languedoc-Roussillon est Jacques Blanc, qui a été élu avec les voix du Front National

sud du Brésil.

Jusqu'à 20 000 personnes siègent dans les assemblées populaires ou se discutent la définition des priorités et la répartition du budget.

La municipalité de Porto Alegre essaie de créer un réseau mondial qui permet d'échanger les expériences dans tous les domaines de développement local. Elle a signé des accords de coopération et d'échange notamment sur la démocratie locale et le développement économique local avec des villes comme Montevideo, Buenos Aires, Caracas, et en France avec Saint-Denis.

Les réactions n'ont bien sûr pas manqué suite aux propos de José Monestier. Mais pratiquement aucune ne sont venus d'élus droite ou gauche. A croire qu'il existe une réelle solidarité entre élus.

La Dépêche du Midi avait ouvert ses pages aux lecteurs, quelques uns en ont profité: *"... Nos élus exercent en fait un pouvoir sans égal: les dossiers sont montés à huis clos, au sein de "commissions spécialisées" et dont les résultats sont votés bien souvent pour la forme par des conseillers municipaux mis devant le fait accompli. Devant cette absence de concertation, comment s'étonner que les citoyens qui sont parties prenantes, et qui ont des idées quand à leur avenir, se constituent en association pour faire valoir leurs aspirations .... dans le cas de Mondalazac que constate-t-on ? Dans chaque cas, les ingrédients sont les mêmes : des promoteurs et experts en tout genre se réunissent entre eux; élaborent dans le secret des projets à fort impact sur la population et sur l'aménagement du territoire; s'abstiennent consciencieusement de mettre en place des mécanismes de concertation avec les parties prenantes. L'avis du public n'est jamais pris en compte .... Quelle meilleure preuve que l'intervention de M. José Monestier. Monsieur, nous n'avons pas la même conception du mot "démocratie"<sup>24</sup>*

Deux autres personnes, B.C. et G.T. se sont manifestées dans les pages de la Dépêche du Midi. Ils mettent l'accent sur le rôle des citoyens dans les décisions locales: *" Notre canton de Marcillac a des ressources (agriculture et artisanat, commerces et services); la population augmente grâce à de jeunes couples qui viennent s'y installer avec leurs enfants (de manière inégale selon les communes); depuis longtemps, le Vallon attire des citadins ou des touristes par son micro climat, la richesse de son patrimoine historique et paysager et, bien sûr, son vin.*

*Ce brassage de population suscite beaucoup d'initiatives socioculturelles, environnementales et festives portées par de très nombreuses associations. Bref, un pays vivant avec des citoyens dont nous sommes, soucieux de vivre en harmonie avec l'environnement humain et naturel mais exigeants quant à leur avenir.*

*Le bien commun auquel nous aspirons tous ne se décrète pas, il se construit. Nous souhaitons y contribuer. .... La participation des habitants aux décisions locales,*

<sup>24</sup> La Dépêche du Midi du 12 Novembre 1997

quelle que soit la forme qu'elle prenne est facteur de cohésion sociale et de dynamisme, à condition d'être entendue, respectée, accompagnée et prise en compte.

*La fonction de l'élu a changé avec la décentralisation: il ne suffit plus qu'il soit " le M. Relation Publique " du canton ou le gestionnaire administratif d'équipements et de services.*

*Nous, nous souhaitons un élu animateur, médiateur, et bâtisseur qui s'implique à chaque échelon de la démocratie locale ( commune, communauté de communes, canton et conseil général )...Sauf à désespérer encore plus les électeurs de la démocratie, c'est dans cette voie qu'il faut s'engager vigoureusement. ....*

*Notre contribution, aujourd'hui se fait par la presse, mais c'est sur le terrain avec des rencontres, des réunions et des débats publics que s'élaborera et se décidera l'avenir de notre canton "25*

L'idéal républicain induit une méfiance vis-à-vis de toute forme de groupement qui viendrait s'interposer entre l'État et le citoyen dans *"une problématique qui reste fondamentalement hostile à la reviviscence de tout ce qui pourrait ressembler à de quelconques corps intermédiaires". 26*

Ancrée dans des mouvements fondateurs la communauté politique est confrontée à sa perpétuelle reconstitution. Elle n'existe que par sa capacité à assurer l'expression et la représentation de ses membres dans un monde en mouvement. Bénéficiant de la fondation première, les formes appropriées de la citoyenneté sont sans cesse à trouver en fonction de l'évolution des activités humaines. L'espace public ne vaut que s'il est en mesure de ménager la pluralité des opinions, la conflictualité des intérêts et la différence des perspectives.

*" Or cette capacité de l'espace public à rendre compte des sensibilités variées présentes dans la société n'est jamais assurée. En effet l'espace public n'est pas unifié, il convient plutôt de parler d'"espaces publics pluriel" dans lesquels à la fois se produisent du sens, des identités et des normes sociales et se confrontent les impératifs systémiques et les mondes vécus, pour reprendre les termes d'Habermas ". 27*

La qualité de la vie démocratique est en conséquence suspendue, en contrepoint de ces espaces contrôlés, par le réseau des pouvoirs socialement agencés, polarisés autour de l'État, à la constitution d'autres espaces publics "autonomes de libre débat et de conflits" dans la société civile, c'est à dire le système des autres pouvoirs (Églises, syndicats, écoles, associations...) contrastant avec cet État et réagissant par rapport à lui. C'est l'un des enjeux associatifs que d'infléchir, à travers des rassemblements volontaires, ces espaces publics d'un second type contribuant à former l'opinion publique.

Dans une société dominée par les médias de masse , les associations peuvent en particulier contribuer à la vitalité d'espaces publics diversifiés et autonomes,

25 La Dépêche du Midi du 14 Novembre 1997

26 J. Ion, La fin des militants, 1997

27 Sous la direction de Jean-Louis Laville et Renaud Sainsaulieu, Sociologie de l'association, Desclée de Brouwer 1997

Indépendants des pouvoirs institués.

Les associations existant à un moment historique donné comme c'est le cas à Marcillac, traduisent donc bien l'état des rapports de force et de conflits sociaux.

*" Enracinées dans des contextes culturels, sociaux et idéologiques, elles peuvent difficilement être comprises de façon appropriée sans les révéler à l'ensemble du champ de tensions de l'espace public dans une société civile".<sup>28</sup>*

Il existe une relation intrinsèque entre la démocratie et les associations, venant du fait qu'elles modèlent partiellement les espaces publics dans les sociétés civiles. Si toute les associations n'œuvrent pas à une démocratisation de la société, il n'empêche que le fait associatif participe de la démocratie comme l'attestent les interdictions ou les contrôles étroits dont il fait l'objet dans les régimes totalitaires.

Elles sont aussi des vecteurs de projets. Projet pour répondre à un fait donné ou aussi projet de vie.

*"En somme, l'association qui correspond juridiquement à une structure formelle et indépendante, c'est à dire déclarée officiellement, et non contrôlée par une entité extérieure, distincte de l'État et des collectivités territoriales, non commerciale à titre principal, ne distribuant pas de profit à ses membres ou à ses administrateurs et comportant une composante de participation volontaire peut être abordée sociologiquement comme un espace opérant le passage de la sphère privée à la sphère publique par une rencontre inter-personnelle" <sup>29</sup>*

Le ressort de la création associative est le sentiment que la défense d'un bien commun exige une action collective pour se faire entendre, ce qui est stipulé dans l'objet que se donne l'association Causse en Liberté: s'opposer à l'implantation d'un tourisme industriel en Aveyron et en même temps, mener une réflexion autour d'un développement durable sur le Causse Comtal et valoriser les activités existantes.

La genèse d'une association est sous tendue par une protestation implicite ou explicite à l'encontre des manques ou des insuffisances ressentis par les promoteurs dans la société, ce qui l'amène souvent à être conçue en réaction aux institutions existantes.

Cette hypothèse prolonge celle de Poujol selon laquelle l'association *"trouve sa cohérence dans le conflit qui l'oppose aux pouvoirs organisés" et la "localise dans l'ensemble de l'organisation sociale en lui traçant ses frontières"* ; mais ce lieu social dont les contours sont dessinés par le conflit avec les institutions ne peut être occupé par l'association que si elle s'adosse à un bien commun , quelle que soit d'ailleurs sa source de légitimité, qu'elle vienne des relations du type familial à préserver, des valeurs défendues ou de la volonté de créer des espaces de *"citoyenneté active"* <sup>30</sup>

Les associations témoignent d'une mise en mouvement à partir de "biens communs singuliers"

---

<sup>28</sup> Voir 26

<sup>29</sup> Voir 26

<sup>30</sup> G. Poujol: La dynamique sociale des associations, les cahiers de l'animation n° 39, 1983

*" La pluralité des biens communs possibles connaît comme seules limites celles de la communauté politique puisque la dynamique associative se caractérise par son refus de la violence et son acceptation, implicite ou revendiquée, des règles de la démocratie " 31*

L'émergence associative part du sentiment éprouvé de l'absence adaptée face à un problème vécu. Mais au delà de cette impulsion, l'association arrive à se distinguer du regroupement informel parce qu'elle se formalise et s'inscrit dans la sphère publique.

Le groupement associatif se concrétise quand ses membres sont en mesure de s'accorder sur une ou plusieurs logiques qui fournissent une base commune à leur action appropriée au bien commun qu'ils se sont choisis. Ainsi des personnes en accord entre elles sur le bien fondé d'une action en faveur d'un bien commun s'appuient pour ce faire sur des principes de justification qui leur fournissent en même temps la sécurité en les aidant à stabiliser leur action. Une logique institutionnelle émerge quand se constituent des formes de coordination collective mettant en forme les relations à travers des objets qui cristallisent une approche du bien commun.

La construction de l'objet, la recherche des bases culturelles fondatrices d'une identité nouvelle dans un contexte de société défailante, le travail de persuasion pour adhérer à un projet qui dépasse la satisfaction de besoins limités peuvent dans les associations viser la démonstration concrète d'une autre forme de société qui peuvent conduire au changement des institutions

Mais il est clair que l'association ne se confond pas avec le mouvement social dans la mesure où il s'agit de mettre en place, ici et maintenant, une autre forme de lien social durable

*" Plus largement l'association participe de la réactualisation du thème de la société civile, non dans une version naïve qui l'oppose à l'État mais en posant " la question de l'articulation, de la jonction du politique non institutionnel au politique institutionnel, des espaces publics de proximité aux espaces politiques de délégation, de la société civile à l'État " 32*

Il faut noter aussi une certaine similitude entre les associations de défense du patrimoine et de l'environnement. Similitude et cohérence dans les idées, les projets, les actions. Elles ont été créées dans la plupart des cas par opposition à un projet privé ou public, projet qui est en général soutenu par certains élus locaux au nom de création d'emplois, de désenclavement, de développement économique ou touristique,... aidés en cela par des technocrates spécialisés.

Cette similitude est aussi visible dans le langage. Dans la saynète interprétée par Causse en Liberté devant les grilles de la préfecture, il était question du " zélu zélé et cumulard " terme qui figure dans un pamphlet savoureux de Christian Laborde 33 qui fait le récit du projet du tunnel du Somport dans les Pyrénées: " Un

31 Sous la direction de Jean-Louis Laville et Renaud Sainsaulieu, Sociologie de l'association, Desclée de Brouwer 1997

32 L. Maheu, Identité et enjeux du politique

33 Christian Laborde : Dense avec les ours, O.P.A. sur les Pyrénées. Régine Deforges Editions - 1992

*quarteron de technocrates, obscurs valets de l'Europe des Marchandises, projetée de transformer Aspe en autoroute. Ce projet "valécide" a, sur place reçu le soutien des zélus qui sont pour le progrès, du zournal qui se charge de la propagande, et du zuze qui met en prison les écologistes occupant pacifiquement le chantier du Somport... Le zélu peut être maire, conseiller général ou député. Quel que soit le lieu ou il siège, baille ou s'endort, il ne voit pas plus loin que le bout de son nez... Peut-on confier l'avenir d'une vallée sauvage, territoire de l'ours et de Marie Blanche à ces gens-là ? L'écho dit non ! La loi dit oui ! Au centralisme qui imposait hier des Incompétences venues d'ailleurs, succède la régionalisation qui s'appuie aujourd'hui sur des Incompétences venues du cru "*

La similitude dans le langage est aussi de mise chez les "zélus"

L'intervention d'un député Pyrénéen défendant le projet à l'assemblée nationale a des similitudes avec le discours de M. Monestier : "... Certains, souvent d'ailleurs extérieurs à notre région, ont durement critiqué ce projet. Je voudrais simplement leur dire que si cette solution n'est pas l'idéal absolu, leurs critiques, elles, apparaissent comme absolues... A qui d'ailleurs fera-t-on croire que tous les élus départementaux et tous les responsables économiques seraient indifférents à la protection de la nature et des sites de notre région ? L'excès se retourne contre ses auteurs eux-mêmes qui perdent leur crédibilité. Dans la vie, il faut du bon sens, de l'équilibre, et de la justice... On nous dit que la population de la vallée d'Aspe, l'une des plus belles vallées pyrénéennes est contre le tunnel. Eh bien, tous les élus ici présents attestent que, au contraire, l'immense majorité de la population et la totalité des élus de cette vallée sont pour..."

## Les élections cantonales

Les élections cantonales prévues les 15 et 22 Mars 1998, auraient pu faire l'objet d'une empoignade, avec comme centre des débats les projets évoqués plus haut et surtout par la manière dont M. Monestier en avait fait part à ses collègues du conseil général.

Ce ne fut pas le cas. M. Monestier n'y est pas revenu, et ses adversaires n'ont pas exploités ces propos qu'ils auraient pourtant pu interpréter comme un document pré-électoral.

Peut-être ont-ils pensés que la polémique leur serait préjudiciable et risquait de leur faire perdre quelques suffrages dans ces élections.

Cinq candidats se présentaient:

José Monestier, l'actuel conseiller général qui présente ainsi son bilan et son projet: *" Des actions fortes ont été menées ces six dernières années avec les élus, les acteurs économiques ou associatifs pour conforter son développement et lui faire jouer un rôle de territoire d'accueil ... Ce sont ainsi plus de 100 M F qui ont été investis par le conseil général ou apportés aux communes pour améliorer notre cadre de vie, développer nos activités économiques, agricoles, industrielles, touristiques et commerciales, apporter un soutien à ceux qui en ont besoin et assurer le rayonnement de notre canton ... Je souhaite poursuivre et approfondir cette action pour les six années à venir au sein du conseil général et avec le soutien de la majorité départementale....Le conseiller général doit être la courroie de transmission entre le conseil général et les maires, et à travers eux la population... c'est ce qui a conduit mon action ces six dernières années et c'est toujours cette conception qui guide mon engagement "*

Donc en cas d'élection de M. Monestier, c'est clair, "les fameux collectifs, soviets, groupuscules" et autres n'auront toujours pas droit à la parole.

Quelques jours avant le premier tour des élections, il rajoute *" L'identité du Vallon passe évidemment par le vin de marcillac. Promouvoir ce produit nous permet de développer la production, de créer des emplois et de faire connaître notre canton et l'Aveyron au-delà des frontières départementales... Nous devons encore conforter et favoriser la création de zones d'activité .... Le Vallon, comme le causse constitue un potentiel touristique important, générateur d'emplois.....Il faut s'appuyer sur le patrimoine et les hommes pour impulser une dynamique forte dans ce domaine. Une dynamique qui passe aussi par la qualité de l'environnement... Je suivrai deux dossiers le futur échangeur RN 88/N 140 et l'aéroport Rodez-Marcillac qui pourrait accueillir une zone d'activité, ainsi que l'organisation avec Conques d'un office de tourisme de "Pôle " Construire, ensemble l'avenir du canton, c'est avant tout favoriser un développement équilibré de tout notre territoire? Un développement harmonieux, respectueux de notre identité, et sur le long terme "*

Le candidat du Parti Socialiste est Alain Fauna. Il a 40 ans, Il est père de quatre enfants, est agriculteur et membre de la Confédération Paysanne. Le thème de sa campagne: des loisirs et des projets pour maintenant *" Je veux être un animateur, un fédérateur, un facilitateur. Je serais à l'écoute des élus des dix communes du*

**canton, des artisans, des commerçants, des trois cent cinquante exploitants agricoles, des retraités, des personnes du monde associatif, des salariés du privé ou du public, et surtout des demandeurs d'emploi. Je m'engage à être à l'écoute et à mettre en place des moyens de réflexion, respect du cadre de vie, bassin d'emploi. Je vais rencontrer les élus et les responsables d'associations avant la fin du mois... Au sujet de la ligne à haute tension, je suis pour sa réalisation car indispensable au plan économique, mais dans le respect du patrimoine et du cadre de vie, c'est à dire trois à quatre kilomètres en souterrain... Au sujet du parc animalier de Mondalazac, c'est le volet tourisme. Mais lequel ? Il faut respecter les décisions des municipalités, en favorisant l'investissement sur les infrastructures touristiques, l'hébergement, les gîtes et que l'argent public ne serve qu'à cela... Mon principal objectif sera la lutte pour plus de démocratisation, l'application de la loi mère de décentralisation du 2 Mars 1982 qui ne me semble pas appliquée, un seul pouvoir ne peut tout régenter sur un territoire comme Marcillac, il faut que soit menée à terme des projets de terroir, le conseil général doit être le tremplin vers la région et l'Europe "**

**Anne Gaben-Toutant est âgée de 44 ans, mère de deux enfants. " Ma culture familiale est mes activités professionnelles au sein d'organisations agricoles, et en tant que conseillère en formation ont placé le développement au centre de mes préoccupations, développement au service des hommes... A ces différents titres, j'ai appris et je suis convaincue qu'il n'y a pas de développement durable possible si les personnes concernées ne sont pas associées à sa construction.**

**De sensibilité de gauche, sans attache particulière dans un parti, mon engagement politique et ma candidature n'ont de sens que parce qu'ils sont le résultat d'une réflexion engagée depuis quelques années entre des citoyens du Vallon qui veulent peser sur leur avenir... Le canton de Marcillac a un potentiel incontestable (identité patrimoniale, attractivité naturelle, population de jeunes ménages en augmentation )...; mais il y a une absence de projet de développement global à court et long terme et un déficit de concertation et de communication... Nous avons fixé trois objectifs prioritaires:**

- Construire ensemble un climat favorable aux initiatives et se doter de moyens concrets pour soutenir et créer de l'activité et des emplois.**
- Organiser en concertation l'espace et la qualité de vie.**
- Créer les conditions et les outils de concertation et de communication pour faire vivre la démocratie au quotidien**

**Je veux aussi établir avec vous un contrat avec des objectifs concrets, des moyens précis pour arriver à un projet de développement solidaire, concerté et durable "**

**Quelques jours avant le 15 Mars elle déclare au sujet du parc de Mondalazac: "il n'est pas intégré à ce que l'on peut attendre pour le développement touristique du canton " Au sujet de ses adversaires elle dit " Changer un élu de droite par un élu de gauche ne sert à rien...Les partis sclérosent la démocratie de terrain "**

**La candidate du Parti Communiste est Ghislaine Cerles. Elle occupe par ailleurs la neuvième place sur dix sur la liste de la gauche plurielle aux élections régionales qui se déroulent le même jour. Elle a 35 ans et elle est mère de famille. Elle est salariée à l'usine Filtrauto de Marcillac, principale entreprise industrielle du canton " Je veux être à l'écoute des préoccupations des hommes, des femmes, des**

*jeunes, de ceux et celles qui souffrent du chômage. L'intervention citoyenne est un moyen, avec l'ensemble des acteurs de la vie sociale et associative, pour répondre aux besoins de la population dans toute sa diversité .... Pour le canton de Marclillac, développons l'industrie, en milieu rural, attachons nous à faire vivre le petit commerce, à promouvoir l'agriculture et la viticulture, à préserver notre cadre de vie "*

Françoise Pradié est la candidate du Front national. Je n'ai pas trouvé un seul article de presse sur les journaux régionaux; La Dépêche du Midi du 13 Mars 1998 notait *"Elle ne nous a pas encore fait parvenir ses arguments de campagne "*

En résumé, M. Monestier réaffirme son rôle *" être la courroie de transmission entre le conseil général et les maires, et à travers eux, la population "* Mais les maires sont ils eux la courroie de transmission entre le conseiller général et la population ? M. le maire de Salles-la-Source avait déclaré *" qu'il ne ferai rien sans l'approbation de la population concerné "* La population de Mondalazac s'est manifesté massivement contre le projet de parc, et lui, l'a approuvé.

Alain Rauna, Anne Gaben-Toutant et Ghislaine Cerles sont favorables à un large concertation avec la population et les associations

Alain Rauna veut être *" un animateur, un fédérateur, un facilitateur "* Il veut mettre en place des *" moyens de réflexion "* et *" rencontrer les élus et les responsables d'association "*

Anne Gaben-Toutant parle de *" Construire ensemble un climat favorable aux initiatives.... Organiser en concertation l'espace et la qualité de vie... Créer les conditions et les outils de concertation et de communication pour faire vivre la démocratie au quotidien "*

Ghislaine Cerles dit qu'elle *" Veut être à l'écoute des préoccupations des hommes ... L'intervention citoyenne est un moyen, avec l'ensemble des acteurs de la vie sociale et associative pour répondre aux besoins de la population ... "*

Au sujet du parc animalier de Mondalazac, Anne Gaben-Toutant dit *" Qu'il n'est pas intégré à ce que l'on peut attendre pour le développement touristique du canton "* Alain Rauna reste vague *" C'est le volet touristique . Mais lequel il faut respecter les décisions des municipalités (qui, elles sont pour ) en favorisant l'investissement sur les infrastructures touristiques, l'hébergement, les gîtes et que l'argent public ne serve qu'à cela "* En conclusion il n'est pas contre des projets privés si les maires sont pour, mais sans subventions de la collectivité publique. Il rajoute qu'il est pour l'enfouissement partiel de la ligne à haute tension de Valady.

Seule Anne Gaben-Toutant parle *" D'un développement solidaire, concerté et durable "* Concept défendu par Causse en Liberté.

Les élections cantonales se sont déroulées sans surprises, pour un canton qui avait voté à plus de 56 % pour Jacques Chirac au présidentielles de 1995, et à près de 53 % Pour un député UDF au législatives de Juin 1997.

L'abstention s'est située à 26,35 % , ce qui montre que les habitants se sont mobilisés.

M. Monestier a obtenu 48,76 %

M. Rauna . 19,13 %

Mme Gaben-Toutant . 21,07 %

Mme Cerles: 4,52 %

Mme Pradié: 6,52 %

Ces chiffres peuvent être comparés avec les chiffres de l'élection régionale qui se déroulait le même jour. L'abstention y était de 26,76 %. Donc les électeurs se sont exprimés sur les deux scrutins pratiquement en même nombre.

Les candidats de droite M. Astoul (RPR-UDF) et M. Azam (UDF-FD) ont obtenus respectivement: 44,92 % et 16,84 %, soit près de 62 %

Le candidat de la gauche plurielle, M. Lacombe, à lui obtenu 31,02 % des votes

Le candidat FN M. Salvagnac, a lui obtenu 7,20 %.

On constate que pour les cantonales, M. Monestier (UDF-DL) n'atteint pas le score réalisé par la droite aux régionales. Il lui manque environ 13 %. Même en se référant aux précédentes élections, il lui manque de 4 à 7 %. Il faut tout de même souligner que la droite présentait deux candidats aux régionales, ce qui a surement élargi l'offre.

Les chiffres sur les communes de Salles-la-Source, Saint Christophe et Valady, communes concernées par divers projets sont encore plus explicites.

Aux régionales, la droite obtient 59,70 % des suffrages exprimés, et la gauche 33,78 %.

Aux cantonales les chiffres sont les suivants sur ces trois communes:

M. Monestier : 44,86 %

M. Rauna : 21,64 %

Mme Gaben-Toutant : 22,43 %

Mme Cerles : 4,57 %

Mme Pradié : 6,48 %

Un deuxième tour est alors nécessaire. Trois candidats pouvant se maintenir.

La semaine entre les deux tours a vu le rappel des propositions du premier tour.

*José Monestier : " ... Aussi je me suis attaché à défendre des dossiers essentiels pour le développement de notre territoire. Ainsi, largement engagés sur la voie de la réussite, nous devons, aujourd'hui, faire le choix de l'avenir pour donner à notre canton de Marcelliac les moyens de franchir avec succès le cap du XXI ème siècle. Faire le choix de l'avenir, c'est poursuivre le travail mené constamment avec les maires et délégués à la communauté de communes afin de promouvoir un développement équilibré et harmonieux du canton et de ses communes. C'est*

**continuer d'inscrire notre canton dans la démarche départementale afin de participer activement au dynamisme de l'Aveyron. C'est surtout, rester unis et mobilisés, car tous, élus, acteurs socio-économiques, citoyens, milieu associatif, nous sommes les héritiers de l'identité du Vallon, nous sommes responsables de l'avenir de notre canton "**

**Alain Fauna " Je déplore que le canton de Marcillac risque de rester dans son immobilisme, avec la victoire probable dimanche de M. Monestier..... Avec le parti socialiste, je me prépare à mobiliser mon énergie pour m'occuper avec vous des problèmes locaux de notre canton afin de défendre un véritable projet politique de gauche garantissant un développement équilibré de nos dix communes, un développement économique respectueux du cadre de vie, un renforcement de la solidarité, plus de démocratie et de transparence "**

**Il ne se représente pas mais ne donne pas de directives à ses électeurs.**

**Anne Gaben-Toutant " Ce second tour n'est pas une formalité. Le bon score que j'ai obtenu au premier tour m'oblige à prendre en compte la volonté des citoyens de faire de la politique autrement, donc d'en changer les acteurs. N'est-il pas temps de conforter l'engagement civique dans un contexte où les risques d'alliance au niveau régional entre la droite et le front national m'inquiètent fortement ? (allusion à l'élection du président du conseil régional, où Marc Censi a besoin des votes du F.N. s'il veut être élu). La présence de nombreuses personnalités représentatives du canton, la mobilisation des forces de gauche autour de mon nom, prouvent l'urgence de changer de politique, en particulier en repartant du terrain. Au seuil du troisième millénaire, deux femmes au sein du conseil général de l'Aveyron, serait-ce trop ?... Je vous invite donc à vous rassembler sur un projet de développement solidaire, concerté et durable "**

**Le second tour, avec une abstention de 32,79 % sur le canton, voit la victoire de José Monestier avec 53,18 % des suffrages exprimés, et 46,81 % à Anne Gaben-Toutant.**

**Sur les trois communes de Salles-la-Source, Saint Christophe et Valady, les scores sont différents : José Monestier est à 48,86 % et Anne Gaben-Toutant est à 51,14 %, avec même une pointe à Valady, où elle réalise près de 59 %.**

**Les résultats au niveau départemental ont montrés un léger rééquilibrage des forces en présence dans ce département traditionnellement à droite. La gauche qui avait 8 sièges, en aura maintenant 14. Mais sur 46 conseillers c'est peu.**

## Épilogue

Le 8 Avril 1998, soit seulement 15 jours après les élections, on pouvait lire sur la Dépêche du Midi une annonce légale afin de nous informer qu'une enquête d'utilité publique se déroulera à la mairie de Salles-la-Source pour l'extension de la carrière de calcaire et la mise en service d'une installation de concassage-criblage au lieu dit "Puech Hiver" par l'entreprise COLAS Midi-méditerranée.

Le 10 Avril La commune de Sébazac a pris partie contre la plate-forme de compostage: *" Ce projet irait à l'encontre de la politique de la commune qui consiste à renforcer la double vocation de cette zone: sport et loisirs à l'est et développement de l'habitat au nord "*

Un association de lutte contre la plate-forme est en cours de constitution.

Côté ligne à haute tension, la réunion de concertation prévue le 13 Mai a été reportée au 10 Juin. Cette dernière réunion n'a rien donné. EDF restant sur ses positions tandis que le collectif s'appuyant sur une expertise indépendante, rejetait les arguments d'EDF.

Quand au projet du vicomte de la Panouse, il est actuellement au point mort. Le Tribunal Administratif de Toulouse a prononcé le 23 Avril, le sursis à exécution de l'arrêté du préfet autorisant l'exploitation du zoo. Bien qu'ayant fait appel, le vicomte n'a pas le droit d'ouvrir, ni même de travailler sur le site et d'amener des animaux.

Comme a son habitude, il passe outre, et se pavane devant la presse et la télévision régionale en montrant son tunnel de verre pour voir les lions.

L'émission "Capita" du 31 Mai 1998, sur M6, a fait une large part sur le Colomblert. Le reportage était basé sur le côté financier, le titre de l'émission y étant pour beaucoup, le côté humain et environnemental n'y étant même pas posé ou bien sous un angle caricatural et les opposants y étaient traités de terroristes ou d'antérieurs.

Malgré un avertissement du préfet, les travaux ont continués et les bêtes sont arrivées. Le parc et le château ont ouvert le 30 Mai, mais les animaux sont restés à l'abri.

Les conflits environnementaux sont de plus en plus nombreux en France, dans l'Aveyron aussi.

Si, sur le canton de Marcillac leur nombre est important, ce ne sont pas les seuls dans l'Aveyron.

Des associations de protection du patrimoine et de l'environnement se battent contre la prolifération des porcheries industrielles et contre une pisciculture industrielle sur la Sorgue. C'est le cas de Elevage et Environnement au Pays des Rougiers et des Avants Causses, Elevage et Environnement au Pays du Larzac, Elevage et Environnement au Pays de la Rance.

Ce thème est aussi sensible pour Eau, Espace, Environnement, qui note aussi la prolifération des microcentrales.

L'eau est un thème sensible sur l'Aveyron. D'autres associations y travaillent telle Action Environnement qui alerte les autorités sur le fait que 97 % des captages d'eau sont illégaux, ou Pour Que Vive l'Eau à la Salvetat Peyrales qui fait de la sensibilisation auprès des enfants et s'occupe aussi de recycler les matières plastiques agricoles.

Les paysans aveyronnais de la Confédération Paysanne sont à la pointe de la lutte contre les organismes génétiquement modifiés (OGM).

Sur l'Aubrac, les associations défendent les tourbières saccagées.

Les projets routiers et autoroutiers trouvent l'opposition d'associations, défavorables en priorité aux tracés plutôt que sur le fond. La A75 avec son fameux futur viaduc ainsi que le doublement de la RN 88 rendent les élus et les transporteurs routiers enthousiastes, tandis que la grande majorité des gens se demandent si l'argent dépensé là ne serait pas plus utile ailleurs.

Par contre, une association, Los Camins del Pays, défend les chemins ruraux, si utiles autrefois, et qui ont tendance à être annexés par les agriculteurs.

L'Association pour la Sauvegarde et Gestion de l'environnement à Aubin près de Decazeville travaille entre autre sur la réhabilitation et le reboisement des sites miniers et industriels.

Il ne faudrait pas oublier non plus les associations de chasseurs et de pêcheurs qui oeuvrent aussi à un maintien de l'équilibre de la faune dans la nature.

Mais un autre projet est en train de réveiller de nombreuses associations. Il s'agit du traitement des ordures ménagères, avec la construction d'un incinérateur à Decazeville, et d'un centre d'enfouissement des déchets ultimes sur le canton de Villeneuve. Une association vient d'être créée dernièrement: Sauvegarde de l'Environnement du Rouergue Occidental et un collectif d'associations vient de se créer afin de réfléchir à ce problème.

Pour de nombreux élus, la notion de protection de l'environnement n'est pas une priorité, car elle est peu visible aux yeux des électeurs.

La commune de Conques, l'une des plus visitées de l'Aveyron (310 000 visiteurs en 1996), et qui est l'une des agglomérations les plus endettées de France d'après la Cour de Comptes, a fait construire à grand frais un "Centre Européen d'Art Roman et de Civilisation Médiévale" qui est malheureusement très peu utilisé.

Par contre, elle ne dispose pas de station d'épuration et déverse directement ses eaux usées dans le Dourdou, qui se jette quelques kilomètres plus loin dans le Lot.

Pour Chantal Aspe <sup>34</sup>, après avoir fait des recherches auprès des Industriels et des Institutionnels, on trouve des difficultés à communiquer entre Industriels, Institutionnels et société civile, car chacun met derrière la notion d'environnement des choses complètement différentes:

Pour la société civile c'est une notion plurielle dans laquelle les notions de vie et d'autour vont être centrales.

- Pour les Industriels cela va être avant tout les efforts de dépollution au niveau procédé et produit.

- Pour les Institutionnels, les organismes de liaison, ils vont se positionner comme médiateurs entre la société civile et les acteurs de production que sont les Industriels.

Dans l'Aveyron, si quelques uns l'on bien compris, la plupart des Institutionnels n'ont pas encore pris conscience qu'une société civile forte demandait à être entendue.

Elle demande à être entendue sur des choix de société, sur leur vie de tous les jours, sur le développement de leurs villages, de leurs hameaux, sur un désenclavement qui doit être avant tout culturel et informationnel, comme la création d'une cinquième université, plutôt que ces rubans de bitume et de ciment qui saccagent notre paysage et notre air et qui permettent surtout aux camions, de plus en plus nombreux, de traverser plus rapidement notre département.

Certains élus de notre département, plutôt que de faire ce travail de médiateur, prennent parti ouvertement pour des projets allant à l'encontre des habitants qui ont choisis de vivre ici.

Il devient urgent de prendre en compte cette demande des associations dont les membres, bénévoles et généreux sont porteurs d'idées, de solutions qui amènent aujourd'hui à une plus grande réflexion de la notion de citoyenneté et qui favorisent le lien social.

Le 30 Mai 1998  
Jean-Louis Calmettes  
13, place Decazes  
12300 DECAZEVILLE  
Tél/Fax: 05 65 43 37 20  
Email: jean-louis.calmettes@wanadoo.fr

---

<sup>34</sup> Sociologue: Environnement et changement social 11/94